



LE GAGNACAIS

Le Journal de la Commune

Avril 2018

N°10



DANS LE JOURNAL

À LA UNE

SUR LE WEB

+ D'ACTUS

07 Informations
municipales

10 Affaires
scolaires

16 Finances

17 Enquêtes publiques
PLUi-H et RLPi

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :
www.gagnac-sur-garonne.fr

 Mairie de Gagnac-sur-Garonne



Édito

:: Le Mot du Maire

Chères Gagnacaises,
Chers Gagnacais,

Comme de coutume, vous découvrirez dans ce bulletin municipal, les informations concernant la vie de notre commune.

Le conseil municipal a voté le budget communal le 5 mars dernier : il s'agit comme toujours d'un exercice délicat dont l'ambition est de maintenir un service public de qualité malgré des moyens qui continuent, encore cette année, à diminuer.

Dans ce contexte, la municipalité a choisi de ne pas augmenter les impôts locaux. Le pilotage de la structure municipale n'est pas toujours aisé, jouant notamment sur la dimension humaine : il doit aujourd'hui s'exercer avec rigueur et tact.

Gagnac est une ville qui avance, portée par notre volonté de mener à bien les projets nécessaires à la qualité de vie de ses habitants. Il s'agit à la fois de répondre aux besoins de la population et de conforter nos atouts environnementaux, mais aussi de penser au futur visage de Gagnac.

Avec l'arrivée des beaux jours, notre territoire se distingue et favorise la pratique du sport et des loisirs. Je vous invite en cette période printanière à découvrir ou redécouvrir à pied ou à vélo notre espace embelli en bord de Garonne.

Bonne lecture à vous tous,

Bien fidèlement à vous,

Michel Simon
Maire de Gagnac-sur-Garonne

• Directeur de la publication : Michel Simon • Commission communication : Michel Toms, Philippe Bégis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac • Service Communication : Nathalie Helena • IBSN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne | Freepik/ Those Icons/flaticon.com | Pixabay • Conception : Human's Connexion - 1 chemin Virebent - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord - 10 rue du parc - 31150 Bruguères - Tirage à 1 700 exemplaires

Le prochain
Gagnacais
paraîtra en juillet
2018 !



:: Sommaire

02 Éditorial

04 Informations pratiques

- Déchets verts
- Conciliateur de justice
- Inscriptions pour la rentrée scolaire 2018-2019
- État civil
- Marché de plein-vent
- Information économique
- Enquête auprès des habitants de Toulouse Métropole

06 Les différents outils de communication de la ville

07 Informations municipales

- Exercice d'évacuation des écoles de la commune
- Compte-rendu des Conseils Municipaux
- Repas des associations
- Les Jardins Gagnacais
- Les emplois « service civique » à l'école Jean de Cruzel
- Cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens français

10 Affaires scolaires

- Journée Sécurité routière à l'école
- Classe de neige école élémentaire
- Carnaval de l'école maternelle
- BAFA
- Centre séjour de ski et séjour printemps
- Le 26 mai : Opérations « coup de poing » pour les enfants du CME
- Les préparatifs de la fête du Centre d'Animation
- Bibliothèque
- Les actions récentes du restaurant scolaire
- ENFANTASTIQUE
- Késako
- Ateliers « Devenir parent : 0-1 an, les bases de la confiance » au RAM
- Association des Parents d'Élèves

15 Centre Communal d'Action Sociale

- De nouveaux horaires au CCAS
- Les Ateliers
- Bourse au permis de conduire

16 Finances

17 Toulouse Métropole

- Campagne Fil-vert - randonnée cycliste
- Enquête publique - Plan Local d'Urbanisme intercommunal et habitat
- Enquête Publique - Règlement Local de Publicité intercommunal
- Campagne tri sélectif

20 Culture

- Boudu la Jongle
- Festival de Guitare
- Festichoeur's

21 Associations

- Les Amis du Vietnam
- Comité des Fêtes
- ASCG

24 Agenda des manifestations



* La rubrique KÉSAKO sert à expliquer une action, un projet du service Enfance et Familles.

Infos contacts

Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

Heures d'ouverture

- Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis : 8 h 30 - 12 h | 12 h 30 - 18 h
- Jeudis : 8 h 30 - 12 h (fermeture de l'accueil les jeudis après-midi)
- Samedis matin : 10 h - 12 h uniquement pour les formalités d'état civil

En 2018, la mairie sera ouverte un samedi matin par mois : les 13/01, 10/02, 10/03, 7/04, 26/05, 9/06, 7/07, 1/09, 15/09, 6/10, 10/11, 8/12 et 30/12.

Planning affiché en mairie et consultable sur le site web.

Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)

Documents disponibles en mairie

Le guide pratique et le calendrier de ramassage d'ordures ménagères



Un évènement à annoncer ?

Merci de contacter les correspondants presse de Gagnac

Correspondants presse

La Dépêche
Sylvain Marsol : 07 70 27 41 05

Le Petit Journal
Philippe Latre : 06 03 85 27 04



:: Écologie

Déchets verts

Qu'est ce qu'un déchet vert ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc. L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France (source, ADEME).

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension. La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

Qui fait respecter l'interdiction du brûlage ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe **aux communes** de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (art 131-13 du code pénal).

Solutions

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols. Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous en mairie ou sur le site internet de Toulouse Métropole. Les déchets verts peuvent également être **collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.



 Le ramassage des déchets verts en porte à porte est effectué par Toulouse Métropole tous les quinze jours sur la commune (cf. calendrier distribué dans les boîtes aux lettres et disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site web). **Les sacs pour la collecte des déchets verts sont disponibles à l'accueil de la mairie.**

Nuisances sonores

 Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

 Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle.

:: Juridique

Conciliateur de justice

Qu'est ce que la conciliation ?

Lorsqu'un litige survient entre deux personnes, le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide, gratuit et efficace pour trouver un accord amiable sans passer par le procès. Le champ d'intervention du conciliateur est large et concerne le plus souvent les litiges de voisinage, de consommation, d'habitation ou de construction.

Une résolution rapide et gratuite

Le conciliateur permet de reprendre le dialogue en vue de trouver un accord satisfaisant pour les deux parties et de désamorcer des conflits évitant ainsi que l'affaire soit tranchée par un tribunal.

Une résolution amiable du litige à valeur de jugement

Une fois l'accord trouvé, même s'il n'est que partiel, le conciliateur de justice dresse un constat d'accord, qui reprend les termes précis de l'accord acceptés et signés par les deux parties. Pour garantir l'exécution du constat d'accord, les parties peuvent solliciter un juge pour donner à ce document la force exécutoire : ce qui lui donnera force de jugement. Son exécution pourra ainsi être, au besoin, obtenue avec l'aide d'un huissier de justice si l'une ou l'autre des parties ne respectait pas ses engagements.

Comment trouver l'adresse d'un conciliateur près de chez soi ?

- À l'accueil de votre mairie (qui précise la procédure de prise de rendez-vous).
- À l'accueil d'un tribunal d'instance, d'un tribunal de commerce, de la maison de la justice et du droit (MJD), du point d'accès au droit (PAD), du commissariat et de la gendarmerie. Sur le site Internet www.justice.fr
- Sur le site Internet de Conciliateurs de France qui donne les adresses des lieux de permanences de tous les conciliateurs sur tout le territoire : www.conciliateurs.fr



Gratuit



Rapide



Sans aléas



Les droits préservés



Accord officiel



:: Scolarité

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2018-2019

Les inscriptions dans les écoles de la commune s'effectuent en deux étapes :

1/ Demander une fiche d'inscription à l'accueil de la mairie (ou sur le site : www.gagnac-sur-garonne.fr) pour la rentrée en petite section, CP ou nouvel arrivant puis déposer en mairie le dossier complet (fiche d'inscription signée des parents accompagnée d'un justificatif de domicile et du livret de famille) contre un récépissé du dépôt de demande d'inscription scolaire.

2/ Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école concernée ; Pièces nécessaires pour le rendez-vous : récépissé du dépôt, carnet de santé, pièces d'identité des parents, livret de famille, certificat de radiation pour les nouveaux arrivants.

École maternelle : Mme HEREDERO, 05 61 35 19 90

École élémentaire : Mme ASSIE, 05 61 35 43 17

NUMÉROS D'URGENCE

 **ERDF**
Urgence et sécurité : 09 726 750 31
Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

 **Suez eau** : 08 11 90 29 03
Exploitants des Réseaux eau potable, Service Gestion Clientèle, Abonnement, Facturation (24 h/24)
Véolia Eau : 05 61 80 09 02

Raccordement aux Réseaux, Branchement eau potable, eaux usées, eaux pluviales et pose nouveau compteur
Toulouse Métropole : 05 81 91 73 81 ou 05 81 91 73 66

 **Pharmacies-Résogardes** : 32 37

 **Médecins de garde** : 39 66

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Thomas BEL | Téa KHA-MARTY | Sajid BARTOUT

:: Cadre de vie



Marché de plein-vent

Le marché de plein vent du vendredi soir rencontre toujours un vif succès auprès des Gagnacais. Afin d'offrir toujours plus de choix, la librairie-café itinérante « Libre Cours » sera présente d'ici cet été.

Libre Cours proposera un assortiment généraliste avec toutefois un focus sur :

- la littérature française et étrangère traduite (littérature classique et contemporaine, polars).
- la jeunesse (albums, BD, documentaires, romans ados).
- les sciences humaines (actualité, vie pratique, bien être, société, psychologie, voyage).
- les jeux de société, la papeterie, carterie.

L'offre de livres s'attachera aussi à valoriser les ouvrages qui favorisent l'apprentissage de la citoyenneté, le vivre ensemble et l'environnement.

La librairie-café itinérante sera présente une à deux fois par mois.

Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produits autant de particules que :

13 000 km

parcourus par un véhicule diesel récent

74 000 km

parcourus par un véhicule essence récent

3 semaines

de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

3 jours

de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert



:: Économie

LE MONDE DE BELLE



Ouverture en AVRIL à GAGNAC SUR GARONNE
Salon de Toilettage Canin et Félin

Prestations réalisées par un Artisan Toilettteur Diplômé

- Soins du poil
- Tonte
- Coupe ciseaux
- Épilation
- Vente de croquettes bio & accessoires

Offre exceptionnel d'ouverture !

- 10 euros de réduction sur le premier toilettage

Coordonnées :
4, rue des amandiers
31150 GAGNAC sur Garonne
Tel: **07.86.11.63.05**
Facebook: le monde de belle

Conditions générales :
Offre valable jusqu'au 31/05/2018 sous présentation du flyer

Information économique

Depuis janvier 2018, un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité sera donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a évolué récemment.

Rappel : Les professionnels installés sur la commune sont référencés sur notre site internet (rubrique Pratique). N'hésitez pas à contacter les Services de la mairie si vous souhaitez figurer dans cette rubrique de nos prochains numéros (via le formulaire de contact disponible sur le site internet ou au 05 62 22 93 50).

:: Cadre de vie

Enquête auprès des habitants de Toulouse Métropole

Dans le cadre du **dispositif d'évaluation des politiques publiques de Toulouse Métropole**, des enquêtes sont régulièrement réalisées auprès des habitants de la Métropole sur le terrain et par téléphone par l'Institut BVA. Les prochaines se tiendront d'avril à juin et porteront sur trois thèmes : le plan piscine de la Mairie de Toulouse, la propreté et les pistes cyclables à l'échelle de la Métropole. **Certains Gagnacais pourront être sollicités dans le cadre de ces enquêtes menées à l'échelle du territoire métropolitain.**



:: Communication

Les différents outils de communication de la ville

La mission de la Commission Communication est de diffuser des informations afin d'expliquer la politique de la ville, présenter les actions et les projets de la municipalité, informer sur les Services municipaux, donner des informations pratiques et utiles, informer sur la vie associative et sur la vie locale.

L'objectif de la Commission est de multiplier les types de supports (publications papiers, réseaux sociaux, site internet, affichage électronique,...) afin d'informer au mieux les administrés et que chacun puisse trouver un support adapté à ses habitudes.

Le Gagnacais

Quatre numéros sont publiés par an (février, avril, juillet et octobre). Le Gagnacais est distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des administrés et est également disponible sur le site internet de la ville.

La Newsletter

Depuis avril 2018, des Newsletters électroniques sont envoyées aux administrés en ayant fait la demande sur le site web de la ville.

Le compte Facebook de la commune

Des actualités ou informations pratiques sont régulièrement diffusées sur le compte Facebook de la Mairie. Plus de 300 personnes suivent régulièrement ces actualités.

Le site internet

Le site internet présente des informations générales sur la ville ou les Services. Il est régulièrement mis à jour pour être au plus proche de l'actualité.

Le Gagnact'ion

Il s'agit d'une publication papier distribuée ponctuellement à l'ensemble des administrés sur un sujet précis.

L'affichage numérique

Deux panneaux lumineux (Place de la République et sur la RD 63, au niveau de l'Église) diffusent des informations pratiques.

:: Scolarité

Exercice d'évacuation des écoles de la commune

Jeudi 5 avril 2018 à 9 h tout juste, les sirènes ont retenti dans les écoles maternelle et élémentaire de la ville, il s'agissait d'une **simulation d'alerte à l'inondation**.

Immédiatement, les enseignants ont fait sortir les élèves de l'école, classe par classe, par le portail de l'école élémentaire, pour rejoindre l'étage de l'Hôtel de Ville (lieu destiné à la protection des enfants en cas d'alerte inondation). Tout le personnel de la mairie les attendait, vêtu de gilets jaunes, pour les rassurer et les aiguiller vers les différents bureaux de l'étage. Les enseignants, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et AVS (Assistant de Vie Scolaire) sont restés pendant près d'une heure dans ces bureaux avec leurs élèves, et ont dû trouver des moyens de distraire les enfants qui commençaient à s'exciter : lecture et jeux calmes étaient de mise. Ils ont pu rejoindre leurs classes sur le coup de 10 h.

Les exercices d'évacuation de tous types sont réalisés de plus en plus fréquemment dans les écoles : alerte incendie, alerte inondation, alerte attentat... Ils permettent aux enseignants et au personnel de la mairie d'évaluer l'évacuation et la mise en lieu sûr, de noter les éventuels manques



:: Municipalité

Compte-rendu des conseils municipaux

■ Les délibérations du Conseil Municipal du 12 février ont concerné les points suivants :

- Rénovation des projecteurs du stade de foot
- Signature d'une convention pour la mise à disposition de parcelles de jardins pour l'association « Les Jardins Gagnacais »
- Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet
- Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- Demande de subvention pour la réalisation de travaux de mise en accessibilité de salles situées sur le site de Campistron
- Demande de subvention pour la rénovation d'une salle d'activités sportives et culturelles
- Demande de subvention dans le cadre du contrat de territoire
- Projet de centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune

■ Les délibérations du Conseil Municipal du 5 mars ont concerné les points suivants :

- Budget communal : approbation du compte de gestion 2017
- Budget communal : approbation du compte administratif 2017
- Budget communal : affectation du résultat de fonctionnement 2017
- Budget communal : adoption du budget primitif 2018
- Vote des subventions aux associations
- Demande de subvention pour le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP 31)
- Ressources humaines : création d'un poste à temps complet de rédacteur territorial

■ Les délibérations du Conseil Municipal du 9 mars ont concerné les points suivants :

- Répartition de l'actif et du passif du Syndicat intercommunal pour les personnes âgées (SITPA)
- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité
- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2019
- Vote du taux des impôts locaux
- Adhésion au contrat Groupe Assurance statutaire 2014-2019

■ Rappel

Conformément aux dispositions légales, les délibérations du Conseil Municipal sont affichées en mairie pendant une durée d'un mois. Les délibérations sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).



:: Association

Repas des associations

Vendredi 9 mars, la municipalité a invité les bénévoles des associations de la commune pour un moment de convivialité. Plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Cette soirée a été l'occasion de présenter les actions marquantes de cette année pour la vie associative avec notamment le vote des subventions aux associations en mars (plus de 57 000 euros ont été alloués aux associations sur le budget communal de 2018), les travaux de réhabilitation au niveau des anciens ateliers avec l'ouverture d'une nouvelle salle en septembre ou la mise en accessibilité de salles associatives sur le site de Campistron. Cette rencontre a également été l'occasion de rappeler aux associations que les Services Municipaux continueraient de mettre à disposition du matériel pour les manifestations associatives mais n'interviendraient plus (ou à la marge, en fonction des installations à réaliser) pour la mise en place de ce dernier.

Sept associations sont présentes sur la commune de Gagnac :

- L'Association Sportive et Culturelle de Gagnac (ASCG) et ses 26 sections,
- Le Comité des Fêtes,
- Les Commerçants et Professionnels Gagnacais (CPG),
- L'Association des Parents d'Élèves,
- Les Jardins Gagnacais,
- Le Don du Sang,
- Les Anciens Combattants.

La municipalité tient à remercier toutes les associations pour le travail accompli tout au long de l'année afin d'animer et de faire vivre la commune.

:: Cadre de vie

Les Jardins Gagnacais

Des parcelles sont encore disponibles au sein des jardins familiaux récemment installés à proximité du Grand Parc Garonne.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie (05 62 22 93 50) ou avec l'association gestionnaire de ces jardins (les.jardins.gagnacais@gmail.com).



:: Scolarité

Les emplois « service civique » à l'école Jean de Cruzel

Depuis janvier 2018, quatre nouveaux professionnels sont venus renforcer l'équipe éducative des écoles municipales : il s'agit de Emma et Romane à la maternelle, et de Léa et Nabil à l'élémentaire. Tous quatre sont volontaires au service civique et réalisent au sein de l'école des missions éducatives d'intérêt général.

Qu'est ce que le service civique ?

Le service civique a été créé en 2010. Il s'agit d'un dispositif d'engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans (30 ans pour les personnes porteuses de handicap). Indemnisé 580 euros par mois, il permet à des jeunes, appelés « volontaires », de s'engager dans une mission d'intérêt général pour une collectivité, une association ou un établissement public. Les missions du service civique peuvent être effectuées dans les domaines suivants : la solidarité, l'environnement, le sport, la culture, l'éducation, la santé, l'intervention d'urgence, la mémoire et la citoyenneté, ou encore l'aide humanitaire.

De nombreux jeunes qui n'arrivent pas à décrocher un emploi se dirigent vers le service civique, qui leur permet d'exercer une activité rémunérée et valorisante dans des domaines variés, sans condition de diplôme. Cette méthode semble

être un bon tremplin vers l'emploi puisque 75 % des jeunes engagés sont en situation d'emploi ou de formation six mois après leur mission de service civique.

Les missions des emplois en service civique à Gagnac

Comme pour tout volontaire au service civique, les contrats qu'Emma, Romane, Léa et Nabil ont signés stipulent leurs missions. Pour Emma et Romane qui travaillent avec les 3-6 ans à l'école du Chêne Vert, il s'agit d'être présentes pendant les heures de classe pour faire de l'accompagnement pédagogique, mettre en place des ateliers sportifs et jouer avec les enfants lors des récréations.

À l'école Jean de Cruzel, Léa est présente sur le temps scolaire, où elle apporte son soutien aux enseignants lors de la mise en place d'ateliers, et où elle organise chaque jour des jeux collectifs dans la cour de récréation. Elle accompagnera



aussi les enfants en classe découverte le mois prochain. Nabil lui, également présent sur le temps scolaire en renfort aux enseignants, est chargé de monter un projet pour mieux gérer le bruit à l'école. Il est également présent sur certains temps périscolaires en complément de l'équipe d'animation.

Mesdames Heredero et Assié, directrices des écoles, nous confient apprécier la présence de ces volontaires, qui font désormais partie intégrante de l'équipe éducative et sont des éléments essentiels au bon déroulement d'une journée type à l'école.

Si vous êtes volontaires pour réaliser un Service Civique, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie de Gagnac. En fonction de vos aptitudes et de votre projet professionnel, votre demande sera étudiée afin de voir si un Service municipal serait en mesure de vous accueillir.

:: Municipalité

Cérémonie d'accueil des nouveaux citoyens français

Des cérémonies d'accueil des nouveaux citoyens français sont régulièrement organisées à la Préfecture de Haute-Garonne.

Le 8 février dernier, une Gagnacaise, Isariebel Quesada, a été reçue en Préfecture, aux côtés de M. le Maire, pour cette cérémonie et la remise de son décret de naturalisation.

Pour bon nombre de nouveaux citoyens français, ce type de cérémonie est un moment fort et privilégié comme nous l'indiquait Isariebel à la fin de la cérémonie : « *Devenir citoyen français représente un moment important dans mon parcours d'intégration* ».



:: Sécurité



Journée Sécurité routière à l'école

Comme en 2012 et en 2015, la municipalité de Gagnac a décidé d'organiser pour tous les enfants des écoles de la commune une journée sur ce thème de la sécurité routière, le 22 juin prochain.

Selon l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR), **6 000 jeunes de moins de 15 ans sont victimes d'un accident de la circulation chaque année.** La sécurité routière concerne tout le monde, aussi bien les adultes que les enfants. Il est capital d'enseigner la route aux plus jeunes et d'intégrer le fait que les enfants ne perçoivent et n'analysent pas les situations avec l'acuité des adultes. Ils éprouvent en effet des difficultés à repérer l'origine des sons ou à évaluer les distances, autant de critères qui peuvent rendre leurs déplacements très dangereux dans un environnement complexe qui exige en permanence attention et capacités d'adaptation.

Tout au long de cette journée du 22 juin, divers ateliers seront proposés avec notamment une **pièce de théâtre** pour les plus petits, une **session d'éducation à la sécurité routière** et à la **conduite à vélo**, des **ateliers de maniabilité du vélo** et **d'évacuation d'un bus** ou encore une **initiation aux gestes de premiers secours.**

Cette journée est rendue possible grâce à l'intervention de différents partenaires : La Croix-Rouge, Gendarmerie de Saint-Jory, Maison du Vélo, l'association APPG (Association Pilote Police Gendarmerie), ANADEEP, la Compagnie POC-POC, la Prévention Routière, TISSEO et la MAIF.

Ce projet est inscrit au « Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2018 » porté par la Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne et bénéficie, à ce titre, d'un soutien financier du Préfet de Haute-Garonne.



:: Vacances

Classe de neige école élémentaire

La première classe de neige organisée par l'école élémentaire du 12 au 14 février dernier, à Auzat en Ariège, a été un franc succès.

Les élèves de la classe de CE2/CM1 ont pu profiter d'une neige abondante pour pratiquer les raquettes et la luge au plateau de Beille, apprendre à construire un igloo et s'intéresser aux dangers de la montagne. **Trois belles journées qui ont ravi les élèves.**

:: Scolarité

Carnaval de l'école maternelle

Les enfants de l'école maternelle du Chêne Vert et leurs parents se sont retrouvés vendredi 23 mars dans la cour de l'école élémentaire pour fêter le carnaval. La cérémonie, préparée et organisée par les enseignants et les ATSEM, avait cette année pour thème : **les pays du monde.** Les enfants costumés représentaient parfaitement cette idée de melting-pot.

Rires, danses et confettis étaient au rendez-vous, et chacun a pu y passer un moment de franche convivialité, clôturé par le traditionnel, mais toujours spectaculaire, lâcher de ballons.



:: Animation

BAFA

Depuis plusieurs années, la municipalité propose à ses jeunes administrés (à partir de 17 ans) un stage pour se former aux métiers de l'animation avec le passage du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) comme première étape.



En partenariat avec l'association IFAC (Institut de Formation d'Animation et de Conseil), dix jeunes de la commune et sept des communes voisines ont participé à ce stage au cours de la première semaine des vacances de printemps. Les jeunes Gagnacais poursuivront leur cursus du BAFA, cet été, au Centre d'Animation, afin de mettre en pratique leur formation théorique.

La mairie finance à hauteur de 80 % les frais d'inscription au stage BAFA des Gagnacais.

:: Scolarité

Centre séjour de ski et séjour printemps

Cette année, le Centre d'Animation a modifié l'offre des séjours hiver et s'est orienté sur un séjour neige basé sur une découverte de plusieurs disciplines de sport d'hiver.

Les enfants âgés de 9 à 12 ans, hébergés au cœur de la station du Mourtis, au cours de la deuxième semaine des vacances ont bénéficié d'un programme chargé : ski de fond, promenade en raquettes, luge, construction d'igloo, Airboard (luge gonflable sur laquelle on s'allonge pour descendre des pentes) et une journée de ski.

La résidence possédant une piscine, les enfants ont pu profiter de plusieurs baignades. Évidemment, le dernier soir, la boum a rencontré un grand succès. Les vingt-et-un enfants et leurs trois animateurs gardent un excellent souvenir de ce séjour.



:: Scolarité

Les préparatifs de la fête du Centre d'Animation

C'est la tradition, chaque fin d'année scolaire, le Centre d'Animation organise une fête pour les enfants et leurs parents.

L'édition 2018 se tiendra le 12 juin à l'Espace Garonne, spécialement réservé pour l'occasion. Après le succès remporté par les thématiques des férias et de la fête foraine les années précédentes, **2018 mettra à l'honneur le multimédia.**

Ce sujet colle parfaitement à la peau de la nouvelle génération d'enfants ultra-connectés, appelée « génération Z » par les sociologues. Depuis le début de l'année, les animateurs

:: Municipalité

Le 26 mai : Opérations « coup de poing » pour les enfants du CME

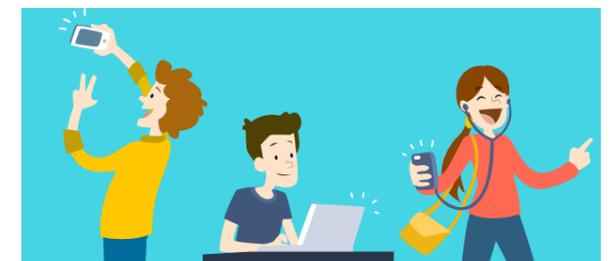
Dans notre numéro de février, nous vous présentions l'équipe du Conseil Municipal des Enfants, fraîchement composée. Les conseillers avaient alors des idées plein la tête.

Après plusieurs réunions avec Chantal Lamouroux et Gilles Charlas, les deux élus en charge du CME, ainsi que M. le Maire, ils ont décidé de se mobiliser pour deux de ces projets lors d'une journée unique, sur laquelle ils misent tout : **le samedi 26 mai.**

Le matin d'abord, les jeunes conseillers agissent pour l'écologie : en conséquence des crues de la Garonne cet hiver, qui ont laissé derrière elles leur lot de déchets sur les rives, ils organisent un grand nettoyage des berges, en association avec le collectif Champ d'Actions. Rendez-vous devant la Maison des Associations avec vos bottes et vos gants à 10 h 30 !

Puis le soir, c'est pour une action caritative qu'ils se mobilisent : à partir de 20 h 30, ils vous attendent à l'Espace Garonne pour le festival de chorales Festichoeur's, où ils tiendront un stand de bonbons et gâteaux dont les bénéfices seront reversés à l'association Hôpital Sourire.

Les CME comptent sur vous et vous attendent nombreux lors de ces événements.



organisent différents ateliers avec les enfants pour explorer toutes les facettes que peut revêtir le multimédia. Entre les photos, les vidéos, l'informatique et les jeux, chaque enfant a pu trouver son bonheur.

Rendez-vous donc le 12 juin à l'Espace Garonne pour découvrir les productions réalisées tout au long de l'année par les enfants lors de ces ateliers multimédia.



:: Culture

Bibliothèque

Les Gagnacais inscrits à la bibliothèque bénéficient désormais d'un accès à un portail numérique proposé par la Médiathèque Départementale offrant du cinéma, des magazines, des livres, de l'autoformation, de la musique, des conférences, des méthodes de langues, des jeux éducatifs pour enfants...

L'accès à ce portail est gratuit, conditionné à une inscription à la bibliothèque de Gagnac, depuis chez vous ou d'ailleurs, 24h/24 à partir de n'importe quel outil numérique relié à Internet en streaming (sans téléchargement). **Lien de connexion : media31.mediathèques.fr**

Actualités

Samedi 24 mars dernier, 24 personnes sont venues assister à la séance de « **Lecture Musicale** » à la bibliothèque. Plic Ploc...Plouf. De gouttes de pluie en gros plongeons, voici l'eau dans tous ses états.

Pour cette lecture musicale, Natacha Fabry nous a promenés d'histoires en chansonnettes sur un air de **ukulélé**.

Les animaux, les enfants, les parapluies, tout le monde était de la partie... pour ce moment de pur délice.

Prochains évènements :

· **Retour de « Brigitte Mondini et son accordéon diatonique », le samedi 16 juin** prochain de 10 h 30 à 11 h 30 à la bibliothèque. Le thème des contes sera connu ultérieurement.



· **Du 17 mai au 20 juin : Exposition de tableaux** créés par Chantal Piéron, peintre et conférencière en histoire de l'art, originaire de Fenouillet. Vous pourrez découvrir ses œuvres du 17 mai au 20 juin, dans le hall de la Mairie et sur les murs de la bibliothèque. Les thèmes de la **Nature** et du **Printemps** seront présentés au travers de dessins, aquarelles, pastels et autres techniques. En espérant que votre curiosité vous mènera jusqu'à elle !

En attendant, vous pouvez consulter son site web : jaune-de-naples.fr



Horaires de la bibliothèque

Mardi : 15 h - 18 h 30
Mercredi : 14 h - 18 h 30
Jedi : 15 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h (hors vacances scolaires et week-ends fériés)



:: Restauration

Les actions récentes du restaurant scolaire

Le restaurant scolaire sert en moyenne 250 repas par jour aux enfants des écoles de la commune et assure le portage à domicile d'une trentaine de repas.

L'équipe du restaurant scolaire, sous l'égide de Christophe Fricon, s'est lancée dans de nombreux chantiers depuis le début de l'année comme **la réduction des déchets ou l'organisation de repas à thèmes**.

Le travail sur la réduction des déchets passe par l'intégration de plus de légumes frais dans les menus afin de **limiter les emballages** et bien entendu **d'offrir aux enfants des légumes avec de meilleures qualités gustatives**. L'autre piste de réduction des déchets vise à **réduire la production d'emballage et de déchets plastiques**. L'objectif de l'équipe est de multiplier les repas à thèmes. Ainsi le 16 mars dernier, c'est un repas aux saveurs d'outre-atlantique qui a été confectionné pour les enfants des écoles. **Au menu** : salade Louisiane, hamburger maison, potatoes et sundae au caramel.

L'objectif est de multiplier ces repas à thèmes comme par exemple **la découverte des produits AOC de la région Occitanie**.



:: Événement



ENFANTASTIQUE

La quatrième édition de l'ENFANTASTIQUE se prépare à grands pas. Comme les années précédentes, nous vous réservons des spectacles, des ateliers, des rencontres avec le personnel de l'enfance et de la jeunesse et des surprises. L'éau sera de la partie mais CHUT... c'est encore un secret !

Cette année des ateliers participatifs vont être mis en place à cette occasion. De fil en aiguille, nous vous proposons de « **Tricoter du lien social** ». Tricoteuses, tricoteurs, tous à vos aiguilles !

Nous lançons un appel aux dons pour récolter laine et aiguilles (n°4 ou 5) afin de mettre en place cet atelier et créer ainsi des petits carrés de laine, qui une fois réunis, permettront d'habiller le mobilier urbain. **Trois points de collecte vont être mis en place : à la Mairie, au Centre d'Animation et à la bibliothèque.**

Vous souhaitez mettre à profit votre talent au service des autres... **n'hésitez pas à rejoindre l'équipe pilote de tricoteuses averties pour échanger votre savoir-faire avec les enfants et familles de Gagnac.**

D'ores et déjà vous pouvez réserver votre **samedi 15 septembre** pour nos rejoindre au cœur du village et partager tous ensemble un moment en famille.



Kézako : « Partir en Livre »

« Partir en Livre » : Évènement national et festif en faveur du livre jeunesse
 Cet été, les livres prennent la route des vacances. Du 11 au 22 juillet 2018, fini les étagères de la bibliothèque, les livres vont voyager entre les structures petites enfance, le Centre d'Animation et le CAJ mais également sur la place du village et devant le parc à jeux.

Pour suivre leurs aventures, la commune vous convie aux différentes étapes de leur voyage. Arrêts programmés le mercredi 18 juillet devant le parc de jeux de 15 h à 17 h et le vendredi 20 juillet sur la place du village de 16 h à 18 h.

Un indice : les livres seront cachés dans la cabane de lecture !

:: Atelier

Ateliers « Devenir parent : 0-1 an, les bases de la confiance » au RAM

Le relais d'assistantes maternelles accueillera prochainement l'intervenante Christelle de l'association *Parents d'Aujourd'hui* pour deux sessions d'ateliers destinés aux mamans avec enfant de moins d'un an et aux femmes enceintes. Leur thématique : les relations d'attachement et de confiance parent-enfant, qui posent leurs bases lors de la première année de vie d'un enfant et ont incontestablement une incidence sur l'adulte qu'il deviendra. Seront au programme tous les sujets qui peuvent nourrir une relation de confiance saine : décodage des pleurs des bébés, allaitement, sommeil, attachement et besoins fondamentaux de l'enfant.

Cet atelier a été créé par Isabelle Filiozat, psychothérapeute, conférencière et adepte de la parentalité positive. *Parents d'Aujourd'hui* dispense depuis plusieurs années toute une gamme d'ateliers auprès de parents et de professionnels de l'éducation, fournissant de nouvelles pistes pour une éducation bienveillante et respectueuse de l'enfant.

1^{ère} session d'ateliers : les 4 mai, 18 mai et 1^{er} juin 2018, de 9 h 30 à 12 h, au RAM.

2^e session d'ateliers : les 28 septembre, 5 octobre et 12 octobre de 9 h 30 à 12 h au RAM.

Attention : 6 participants maximum par session de 3 jours.

Renseignements et inscriptions : 05.62.22.93.57 ou

relaisassmat.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
Tarif selon quotient familial.



:: Association

Association des Parents d'Élèves



Un don record cette année pour l'école !

Composée de 10 membres, l'Association de Parents d'Élèves de Gagnac a encore été très active cette année.

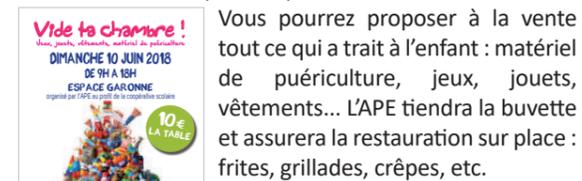
L'organisation des deux « *Vide ta Chambre* » et du Loto a permis de réaliser des gains encore jamais vus. Non sans fierté, l'APE a pu effectuer un don de 4 500 € à la coopérative scolaire début 2018. À titre de comparaison, l'année passée, le montant de la donation s'était élevé à 1 000 €.

Ce don a permis la mise en place de projets pédagogiques initiés par les enseignants : classe de neige à Auzat, classe de découverte à Aspet, participation aux sorties organisées tout au long de l'année (cinéma, musées, spectacles...). Grâce à cette subvention les enseignants vont également pouvoir organiser de belles sorties de fin d'année.

Un grand merci à tous pour votre participation ! La contribution et le soutien de chacun sont une aide importante pour l'école et pour nos enfants.

Les prochaines actions

Le 10 juin, l'APE continue son action au profit de la coopérative scolaire avec son traditionnel « *Vide ta chambre* », mode printemps-été !



Les inscriptions débuteront début mai, les bulletins seront disponibles au Centre d'Animation, à la Mairie et chez les commerçants du village. Nous vous attendons encore très nombreux cette année.

Comme l'an dernier, l'APE participera à la **Fête du Centre d'Animation** en tenant le point buvette - restauration (menus adultes et enfants, boissons, frites, grillades, crêpes, etc). Grâce aux gains réalisés en 2017, cette action avait permis à l'APE d'offrir des jeux au Centre d'Animation (table de ping-pong et jeu de quilles géant). Une belle soirée conviviale en perspective.

Appel aux volontaires

Pour que tous les projets de l'année 2018 / 2019 voient le jour, nous avons besoin de personnes pour les organiser et les porter. Aidez-nous à les mettre en place et franchissez le pas pour devenir des membres actifs de l'APE !

Contact : parents.eleves.gagnac@gmail.com

:: Évènement

De nouveaux horaires au CCAS

À compter du 1^{er} mai, voici les nouveaux horaires du CCAS :

- **Lundi** : accueil du public sans rendez-vous, toute la journée (de 8 h 30 à 17 h)
- **Mardi matin** : accueil du public, uniquement sur rendez-vous
- **Mardi après-midi et mercredi toute la journée** : fermeture au public
- **Jeudi matin (de 8 h 30 à 12 h)** : permanences pour les questions liées au logement
- **Jeudi après-midi** : accueil du public, uniquement sur rendez-vous
- **Vendredi** : fermeture toute la journée

Permanences (sur rendez-vous) de Virginie SIRI, Vice-Présidente du CCAS : mardi matin (semaine paire) ou le mercredi matin (semaine impaire).

Assistants sociaux : accueil sur rendez-vous au Centre Médico-Social, 1 Bis rue du Maréchal Leclerc à Fenouillet le mardi matin et le jeudi après-midi. **Téléphone : 05 61 37 51 00**

Urgence sociale : Maison des Solidarités d'Aucamville 21 chemin des Bourdettes à Aucamville. **Téléphone : 05 61 37 51 00**

Missions du CCAS

- **Aide pour les dossiers APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie), **CMU-C** (Couverture Maladie Universelle - Complémentaire), **ACS** (Aide au paiement d'une Complémentaire Santé), **MDPH** (Maisons Départementales des Personnes Handicapées), obligation alimentaire, aide à l'hébergement, domiciliation, surendettement,...
- **Orientation des administrés vers les différents organismes** : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), assistantes sociales, CBE (Comité de Bassin d'Emploi), Maison de la Justice et du droit, Trésor Public, Secours catholique, Secours populaire, Espace Écoute Parents,...
- **Aide pour certaines démarches administratives**, aide à la prise de rendez-vous, contrôle des dossiers, envois de mails ou de fax aux différents organismes,...
- **Inscription et accompagnement** pour le portage des repas à domicile, aide à la personne, atelier informatique, bourse au permis de conduire, remise à niveau du code de la route, voyage ANCV, atelier Sport Santé Senior, Atelier Mémoire, Plan Grand Froid, Plan Canicule,...



:: Atelier

Ateliers informatique

La prochaine session « Initiation » débutera le mardi 3 septembre prochain, à 14 h. Les places étant limitées, l'inscription doit se faire le plus tard avant le 15 juin prochain. Cet atelier est ouvert à tous.

Atelier Mémoire

L'Atelier mémoire s'inscrit dans le cadre d'actions d'éducation pour la santé et de prévention. Il a pour objet de **proposer aux personnes des activités de stimulation cognitive, un entraînement à la mémorisation et un apprentissage des fonctions altérées**. Les Ateliers mémoire sont organisés en séances hebdomadaires d'1 h 30 ; ils comportent en général des exercices ludiques et pratiques visant à stimuler les différentes formes de mémoire : mémoire ancienne, mémoire immédiate, mémoire visuelle et auditive, logique et imagination. Les exercices sollicitent l'ensemble des fonctions du cerveau et mobilisent l'attention, l'observation et la concentration.

Le but du stage est permettre, dans un cadre préventif, de pallier les troubles de la mémoire par :

- la stimulation de l'activité cérébrale ;
- l'évaluation du potentiel mémoire ;
- l'exercice de l'attention ;
- le travail de la mémoire en la stimulant au quotidien.

Ces ateliers sont organisés et pris en charge par MPP (Midi Pyrénées Prévention). Ils ont commencé le lundi 9 avril, à la Maison des Associations, et se dérouleront sur 12 semaines de 10 h 30 à 12 h. Le groupe comprend 15 seniors, et est encadré par Emmanuelle Hatié, qui anime également les Ateliers Sport Santé Senior.

:: Cadre de vie

Bourse au permis de conduire

La bourse au permis, mise en place par le CCAS, aide les jeunes Gagnacais (sous conditions de ressources des parents) à obtenir leur permis de conduire. Cette opération est menée en partenariat avec l'auto-école de la commune. En contrepartie de l'aide du CCAS, les jeunes s'engagent à participer de manière active à la vie de la commune (entretien bâtiments, mise sous pli de documents, espaces verts,....).

:: Budget

Approbation des comptes 2017 et vote du budget 2018

Le vote du budget est un moment clé dans la vie d'une commune. Il s'agit de prévoir l'ensemble des dépenses de l'année et d'évaluer les recettes.

Budget de fonctionnement

Le Budget de fonctionnement rassemble :

- **L'ensemble des recettes** : impôts locaux, dotations de fonctionnement de l'État, attributions de Toulouse Métropole, produits des services communaux (restauration scolaire, centre de loisirs, location des salles communales,...)

- **Les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune** : charges de personnel, achats de fournitures et de services,...

La bonne gestion du budget de fonctionnement 2017 a ainsi permis de dégager un excédent de fonctionnement de 260 955 euros auquel s'ajoute la régularisation de 215 204 euros de l'amortissement des fonds de concours, soit un total de 476 159 euros entièrement affecté à la section investissement.

2 365 153 € Dépenses de fonctionnement pour l'année 2017

53 % Charges de personnel	24 % Charges à caractère général
10 % Charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnités des élus, participation aux syndicats de regroupement,...)	10 % régularisation de l'amortissement des fonds de concours (transféré en recette d'investissement)
	3 % Charges financières (intérêt d'emprunt)

2 626 108 € Recettes de fonctionnement pour l'année 2017

36 % Impôts locaux	33 % Attribution de Toulouse Métropole
22 % Dotations de l'État et de la CAF (qui participe au financement des activités liées à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse)	9 % Produits des services (cantine, centre de loisirs, repas à domicile, location des salles et logements communaux)

1 600 000 €

Budget d'investissement pour l'année 2018

Budget investissement

Le budget investissement correspond aux achats durables effectués par la commune pour développer et mettre en œuvre les services publics (construction et rénovation des bâtiments, achat des équipements indispensables au fonctionnement, remboursement des emprunts,...). La partie recettes de ce budget d'investissement est constituée des excédents de fonctionnements capitalisés, des subventions perçues, de l'autofinancement communal et des capitaux empruntés.



Poursuite rénovation du groupe scolaire (bibliothèque, Centre d'Animation, restaurant scolaire)
37 %



Réhabilitation du cimetière
19 %



Réserves pour dépenses imprévues d'investissement
8 %



Remboursement du capital des emprunts
8 %



Entretien bâtiments communaux
6 %



Equipements communaux divers
6 %



Mise en accessibilité des bâtiments communaux
6 %



Salle d'activité sportive et culture à Campistron
6 %



Microcrèche
2 %



Sécurisation des écoles
2 %

Recettes d'investissement pour l'année 2018 :

620 000 €	Subventions
535 000 €	Autofinancement communal (excédent reporté, capitalisé et budgétisé)
255 000 €	Fond de compensation de la TVA
190 000 €	PUP (Projet Urbain Partenarial)

Chiffres clés

La dette de la commune à la fin de l'année sera de 1 880 000 euros avec un remboursement en 2018 de 129 000 euros de capital et de 78 000 euros d'intérêts, l'annuité de la dette par habitant (69 euros) est largement inférieure à la moyenne nationale (123 euros).

D'ici 3 ans, les emprunts contractés en 1999 pour l'école primaire, l'Église et la Place de la République arriveront à leur terme, ce qui diminuera le remboursement annuel de plus de 43 000 euros et offrira alors à la commune de nouvelles possibilités de financement.

Côté recettes, la commune a subi en 2018 une nouvelle diminution des dotations de l'État. Mais ce qui va le plus grever le budget communal sur les prochaines années, c'est la suppression des emplois aidés. Comme beaucoup de collectivités territoriales, Gagnac a recours à de nombreux contrats de ce type, en particulier au Centre d'Animation : la disparition de ces aides va coûter à notre commune plus de 200 000 euros par an ; les premiers effets se sont déjà fait sentir en 2018 et vont s'amplifier pour arriver à la disparition complète de ces contrats en 2020.

:: Projet

Campagne Fil-vert, randonnée cycliste

L'objectif du Fil Vert - dont l'édition 2018 aura lieu samedi 2 juin - est de promouvoir les bases de loisirs et les espaces verts de la Métropole.



Cette année trois parcours - soit trois niveaux de difficulté - sont proposés, pour répondre aux envies et capacités de chacun. Les 3 parcours partent de Blagnac (Complexe sportif d'Andromède) :

- **Parcours Sportif 46 km | Environ 4 h**
Samedi matin - Départ à 8 h 30.

Blagnac, Cornebarrieu, Pibrac, Lasserre, Lévigac, Montaigut-sur-Save, Mondonville, Cornebarrieu et retour à Blagnac.
> dénivelés importants et endurance
> adultes et mineurs de + 16 ans (public aguerri à la pratique du vélo)

- **Parcours Randonnée 31 km | Environ 2 h 30**
Samedi après-midi - Départ à 13 h. Blagnac, Beauzelle, Seilh, Gagnac/Garonne., Fenouillet, Toulouse et retour à Blagnac.
> peu de difficultés
> adultes et mineurs à partir de 14 ans

- **Parcours Famille 10 km | Environ 1 h 30**
Samedi après-midi - Départ à 14 h. Blagnac, Beauzelle et retour à Blagnac.
> enfants accompagnés à partir de 6 ans

A noter : sur le parcours, à l'espace nature des Quinze sols, animation pêche (en coopération avec l'association « La Fine gaule ») et démonstration de BMX.

Conditions :
Inscriptions obligatoires pour participer ; du mardi 10 avril au vendredi 1^{er} juin à 14 h, dans la limite des places disponibles (1 500 inscriptions).

Elles peuvent être effectuées en ligne via : www.filvert.toulouse-metropole.fr ou par envoi du bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante : Comité FSGT31, 10 boulevard Marcel Dassault, 31770 Colomiers (bulletin d'inscription téléchargeable sur le site internet ou à demander auprès de la FSGT31 à filvert@31.fsgt.org ou par téléphone au 05 34 36 12 40)

Une participation de 1 € est demandée par participant âgé de 14 ans et plus (gratuité pour les enfants, jusqu'à 13 ans). Elle doit être réglée sur place.

:: Projet

Enquête publique - Plan Local d'Urbanisme intercommunal et habitat

Depuis 2015, Toulouse Métropole élabore le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUi-H).

Ce cadre réglementaire est destiné à **établir les orientations d'aménagement et d'urbanisme pour les 37 communes de la Métropole** : il détermine les zones qui deviendront constructibles ou urbanisées et celles qui seront protégées. Début 2019, le PLUi-H sera la référence unique utilisée par ces communes, remplaçant tous les documents applicables actuellement dans le domaine de l'urbanisme. Il vise à construire un projet urbain commun pour la Métropole, dont le credo est « *Construire plus et mieux, lutter contre l'étalement urbain et garantir l'équilibre social du territoire* ».

Le projet de PLUi-H aborde aujourd'hui sa dernière étape avec la phase d'enquête publique, du **30 mars au 17 mai 2018**. Chaque personne qui vit, travaille, ou étudie dans ces 37 communes a la possibilité d'exprimer ses idées ou propositions avant l'approbation finale du projet, notamment sur l'évaluation environnementale dont le territoire métropolitain a fait l'objet.

Pour vous permettre de donner votre avis en toute connaissance de cause, des réunions publiques d'informations se sont tenues dans plusieurs municipalités, dont Gagnac le 19 mars dernier.

Le dossier complet d'enquête publique est consultable au siège de Toulouse Métropole, sur le site toulouse-metropole.fr et dans les mairies de la Métropole.

Vos observations ou requêtes concernant le PLUi-H pourront être transmises de plusieurs façons :

- au siège de Toulouse Métropole ou dans les mairies,
- par courrier adressé au président de la commission d'enquête : Toulouse Métropole, Service de la réglementation urbaine, 6 rue René Leduc, 31505 Toulouse Cedex 5,
- sur le site : toulouse-metropole.fr,
- ou par courriel : enquete-publique-PLUiH-Toulouse-Metropole@mail.registre-numerique.fr



Au terme de cette enquête, le PLUi-H pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis du public.

Lieux d'enquête publique et nombre de permanences

Des permanences seront organisées dans douze Communes de la Métropole selon un principe, proposé par la Commission d'enquête, de découpage en quatre secteurs (dont Toulouse) de population équivalente. Dans chacun de ces 12 lieux d'enquête, la Commission propose environ cinq permanences, soit une quinzaine de permanences par secteur. Ainsi, plus de soixante permanences sont assurées par la Commission d'enquête.

En complément, un dossier complet d'enquête publique sera mis à disposition du public dans les mairies de toutes les communes de la Métropole.

:: Projet

Enquête Publique - Règlement Local de Publicité intercommunal

Harmoniser et adapter la réglementation de la publicité et des enseignes sur le territoire des 37 communes de Toulouse Métropole, tel est l'objectif du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

Le projet de RLPi est le fruit d'un travail collaboratif et concerté depuis 2015 avec les habitants, les communes et les partenaires de Toulouse Métropole concernés par le sujet de la publicité et des enseignes.

Les enjeux du RLPi :

- **Limiter l'impact visuel des dispositifs publicitaires** pour préserver et améliorer la qualité du cadre de vie, des paysages et du patrimoine.
- **Soutenir l'attractivité économique du territoire** en renforçant la lisibilité des entrées de ville et des zones d'activités économiques et commerciales.

Aujourd'hui s'ouvre une dernière étape : **l'enquête publique, du 28 mai au 28 juin 2018**, conduite par une commission d'enquête. C'est l'occasion pour les citoyens de s'exprimer sur le projet de RLPi, avant son approbation début 2019.

Comment participer ?

Consulter le dossier d'enquête publique :

- sur toulouse-metropole.fr
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse,

- ou dans 11 mairies de la Métropole : Aucamville, Aussonne, Balma, Blagnac, Brax, Castelginest, Colomiers, Cugnaux, Mons, Saint-Jory et Saint-Orens de Gameville.

Formuler des observations et propositions :

- auprès de la commission d'enquête, lors des 38 permanences au siège de Toulouse Métropole et dans les 11 mairies
- sur toulouse-metropole.fr et par courriel : enquete-publique-RLPi@toulouse-metropole.fr
- sur des registres papier au siège de Toulouse Métropole et dans les 11 mairies
- par courrier adressé au président de la commission d'enquête, à Toulouse Métropole, domaine de la Planification et de la Programmation, 6 rue René Leduc, BP 35821, 31505 Toulouse Cedex 5.



toulouse
métropole

Gagnac-sur-Garonne en grand !

:: Projet

Campagne tri sélectif

En matière de tri des déchets, chaque geste compte ! L'État français a mis la barre haute avec un objectif national de 75 % d'emballages ménagers recyclés. Pour coller au plus près à cette ambition et augmenter le geste de tri, rien de tel qu'un rappel des consignes.

Aujourd'hui, une grande majorité des français affirment faire le tri du carton, des emballages ou des épiluchures dans leurs cuisines : on a arrêté de tout mettre à la poubelle, et on est plus écolo. Mais, au delà de la cuisine, qui est la pièce principale où les foyers effectuent leur tri, qu'en est-il dans les autres pièces?

Les experts ont noté que les ménages ne font pas spontanément le tri des emballages plastiques et métalliques de produits d'hygiène et de soin. Pourtant, composés en grande partie de plastique et d'aluminium, la majorité de ces emballages doivent bel et bien être recyclés, pour des raisons écologiques et sanitaires. **Alors ne les oublions pas, triions-les !**



:: Musique

Boudu la Jongle

Cet été, le festival Boudu la Jongle revient installer son chapiteau au bord de la Garonne pour trois jours de folie, du 6 au 8 juillet.

Cet événement est organisé en collaboration avec l'association Par Hazart, qui propose tout au long de l'année des ateliers pour les personnes porteuses de handicap.

Au programme de ces trois jours, la convention de cirque et de jonglerie de Toulouse rassemblera les jongleurs autour d'ateliers, de spectacles et de concerts.

Depuis sa première édition, en 2001, Boudu la Jongle rassemble dans un village temporaire, pendant 3 ou 4 jours, toute personne souhaitant pratiquer et partager la jonglerie et le cirque ou simplement en être spectateur.

La convention est un espace où se tiennent à la fois des ateliers de découverte et de perfectionnement mis en place par les animateurs de l'association ou par les jongleurs de la convention eux-mêmes et également des spectacles d'artistes de cirque amateurs et professionnels.

« Boudu » est aussi un événement festif, offrant au public des concerts qui ont depuis de nombreuses années participé à la promotion de la nouvelle scène toulousaine.

Fidèle à la philosophie de l'association, Boudu la Jongle est un festival qui a pour volonté la mixité des publics. Sont accueillis toute personne de 0 à 99 ans, artistes professionnels ou amateurs, fervents « conventionnistes », personnes avec ou sans handicap, mais aussi du public venu découvrir et s'émerveiller.

Au delà d'un simple festival de spectacles, Boudu la Jongle est réellement une rencontre circassienne ouverte à tous sans exception, un lieu temporaire où chacun est invité à recevoir et donner, autour de la pratique du cirque et toutes les disciplines connexes (musique, danse, théâtre, yoga...).

Depuis 2002, ce festival a rassemblé entre 200 et 5 000 personnes par édition.



:: Musique

Festival de Guitare

La 26^e édition du Festival Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain s'est achevée fin mars.

Pour l'occasion, Gagnac a accueilli, samedi 17 mars, Sébastien Llinares pour un concert autour de la musique d'Erik Satie, à qui il vient de consacrer un album. Il a commencé le concert en solo, puis a été rejoint par trois autres musiciens. Le quatuor a joué de nombreuses œuvres espagnoles, mais aussi deux symphonies de Vivaldi. Le concert s'est achevé avec un verre de l'amitié.

La veille de la représentation, le prodige de la guitare, diplômé de l'école normale supérieure de musique de Paris, a aussi dispensé des ateliers musicaux aux enfants de l'école Jean de Cruzel : il leur a joué une partie de son récital en exclusivité, puis leur a permis de mieux connaître son instrument : subtilités de l'accordage, techniques du pincé et du gratté...

Il a aussi partagé avec les enfants, qui se sont succédé par classes auprès de lui, des souvenirs d'enfance et le début de sa passion pour la musique, en se mettant à leur portée et en suscitant chez eux, sinon des vocations, au moins curiosité et envie.

:: Musique

Festichoeur's

Le samedi 26 mai se tiendra la 5^e édition du Festichoeur's.

Cette année, on aura le plaisir de retrouver sur scène :

- l'atelier sonore de Balma, avec son ensemble de 14 choristes appelé le P'tit Bazar,
- le groupe vocal Evasion Musicale de l'école de musique de Merville, qui regroupe de nombreux jeunes de 12 à 18 ans,
- les 50 choristes de À Croche Chœur, de Pechbonnieu,
- Gagnac en Chœur, la chorale de la commune
- et les enfants de l'école Jean de Cruzel.

La participation à cette soirée est libre et sera reversée au profit de l'association Hôpital Sourire, qui soulage et soutient les malades dans les hôpitaux en leur apportant jeux, culture et divertissements. Les enfants du CME participeront également à cette soirée en tenant un stand de bonbons et gâteaux dont les bénéfices seront également reversés à l'association Hôpital Sourire.



:: Événement

Les Amis du Vietnam

Le 24 février dernier, les « Amis du Vietnam » ont fêté le Nouvel An vietnamien, le Têt, sous le signe du Chien. Plus de 300 personnes se sont retrouvées à l'Espace Garonne.

L'association tient à remercier la municipalité qui donne la possibilité d'organiser cette fête en mettant à sa disposition l'Espace Garonne ainsi que l'ensemble des personnes qui aident à sa préparation, les convives, qu'ils soient fidèles ou nouveaux venus. Grâce à chacun, l'Association « Les Amis du Vietnam » peut continuer son aide éducative auprès des enfants les plus démunis au Vietnam.

L'association donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle fête du Têt placée sous le signe du Cochon.



:: ASCG

Anciens

Le jeudi 29 mars 2018, le Club des Aînés est parti à la découverte des merveilles gastronomiques du terroir, dans le pays de Lacaune, dans le Tarn. Si vous voulez, vous aussi, participer à ces activités récréatives, venez rejoindre le Club des Anciens, Salle Savagnac, au parc de la Gravette.

Contact : 06 75 66 31 84



:: ASCG

Chorale

Les activités de Gagnac en Chœur s'intensifient avec le retour du temps des concerts. Le premier concert de la saison s'est tenu le 7 avril, à Castelnau d'Estretetfond. Pour la 5^e année consécutive la chorale participera au Festichoeur's, le samedi 26 mai à l'Espace Garonne. Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à rejoindre le groupe qui se réunit le mercredi de 20 h à 22 h à la salle Savagnac, 30 rue de la Gravette.

Contact : 06 75 66 31 84

:: Comité des Fêtes



Comité des Fêtes

Le 20^e vide grenier, toujours un succès. Malgré un temps venteux, 120 exposants ont répondu présents à l'appel du Comité des Fêtes qui a tout mis en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions.

Les chineurs n'avaient que l'embaras du choix : livres, jouets, bijoux, tableaux, moulins à café et plus encore ! Beaucoup ne sont pas repartis les mains vides, cédant aux coups de cœur, à petits prix.

L'espace restauration a fait le plein grâce aux bénévoles qui se sont affairés à la préparation de sandwiches saucisses et merguez, frites, crêpes et gaufres, pour le plus grand plaisir de tous.

Pour marquer le 20^e anniversaire du vide grenier, un petit cadeau a été offert à tous les exposants.

Ce vide grenier est toujours l'occasion de passer une journée agréable et conviviale.

Recherche bénévoles

Un appel est fait aux bénévoles pour étoffer le comité actuel et surtout avoir un apport d'aide (même ponctuelle) aux animations proposées.

Contact : asso@cdfgagnac.com ou 06 06 47 33 23

Fête locale

A vos agendas : le Comité des fêtes vous donne rendez-vous à la fête du village les 29, 30 juin et 1^{er} juillet.

Le programme sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant juin.





:: ASCG

Danse Modern Jazz

La fin de la saison approche et les danseuses et danseurs de la section travaillent toujours aussi sérieusement pour vous présenter un spectacle de qualité. En effet, l'ASCG Danse Modern Jazz occupera la scène de l'Espace Garonne le samedi 23 juin 2018 et sera ravie de vous accueillir pour partager ce magnifique gala.

:: ASCG

Musique

L'objectif de la section Musique est d'offrir des cours de qualité dans une ambiance chaleureuse et conviviale, avec pour fil conducteur le partage des expériences, des passions et des goûts. Des cours de guitare (acoustique, électrique et basse), de piano, de batterie, de violons/alto, de technique vocale ainsi que des stages de percussions (cajon) sont proposés tout au long de l'année.

Certains élèves ont eu chance de participer au célèbre Festival de Guitare d'Aucamville, qui reçoit de très nombreux artistes de qualité, au Bascala, à Bruguières, le 11 mars dernier.

Le travail de toute une année est récompensé par le Gala de l'École de musique, dans lequel chaque élève trouve sa place et donne du plaisir et du divertissement à son public. Cette année il aura lieu le 16 juin 2018 à l'Espace Garonne.

L'École de Musique participe chaque année à la fête du village, le vendredi 29 juin à partir de 20 h ! Certains ateliers passent en première partie d'une soirée festive et musicale organisée par le Comité des Fêtes.

Pour plus d'informations :
musiquegagnac.com
Facebook : École de musique Gagnac s/ Garonne - ASCG Musique



:: ASCG

Pêche



Le programme mis en place par la section a permis d'attirer de nouveaux adhérents cette année. Le nombre d'inscrits est supérieur à ce jour à celui de la saison passée. Une moyenne de 125 pêcheurs vient taquiner la truite et consommer casse croûtes, café ou autres

boissons proposés par l'équipe « animation », les jours de lâchers. Concernant les travaux, la remise en état du chemin qui environne le lac est en attente de conditions météo plus favorables. Le programme d'alevinage en gardons et tanches devrait reprendre dans les mois à venir.

Les prochaines manifestations sont les suivantes :

- **le 21 avril, le lâcher sera suivi de la Mounjetado** (Pensez à vous inscrire).
- **le 19 mai, concours de pêche aux blancs** pour les adhérents de la Gaule Gagnacaise.
- **le 9 juin, concours des trois villages** à Fenouillet, avec Aucamville et Fenouillet en équipe de 2 pêcheurs (pensez à vous inscrire) .
- **le 30 juin, concours de pêche** organisé dans le cadre de la fête locale de Gagnac. Ce concours sera ouvert aux habitantes et habitants de Gagnac désirant passer un moment agréable en plein air. Il sera suivi des traditionnelles « moules frites ».
- en septembre, les 38 Heures de la carpe.
- **le 10 novembre dernier lâcher** de la saison
- **le 24 novembre Assemblée Générale.**

Les cartes de l'association sont en vente chez Pacific Pêche à Aucamville, Forum à côté du marché gare, Vision Pêche à Mondonville, auprès du Président Christian STALRIC ou du Trésorier Marcel CORTES.

Contact : Christian STALRIC au 06 68 76 83 33

:: ASCG

Photo

Le 11 mars, une dizaine de photographes de l'ASCG Photo est allée en Camargue pour suivre un stage d'une journée animé par Cécile Domens.

La journée a commencé par un rappel théorique des bases techniques de la photo autour d'un bon petit déjeuner. Ensuite, direction Aigues Mortes pour une séance paysages et abrivado (lâcher traditionnel de taureaux que des cavaliers mènent aux arènes en se plaçant en tête de cortège en V).

La journée s'est poursuivie au parc ornithologique du Pont de Gau, site idéal pour découvrir, observer et photographier de nombreuses espèces d'oiseaux dont des aigrettes, des ibis sacrés Égypte ou des centaines de flamants roses dans leur milieu naturel.

La journée s'est achevée par une séance de photos privée de chevaux camarguais dans les marais. Les photographes se sont régalez à immortaliser les différentes allures (pas, trot et galop) des six juments en liberté encadrés par deux gardians. Pour vivre de tels instants magiques, n'hésitez pas à rejoindre un des trois groupes (débutants, studio ou nature) de l'ASCG Photo à partir de septembre 2018.

Contacts : photo@ascg-gagnac.fr / 06.45.60.02.67



:: ASCG

Tennis

La section Tennis voit les beaux jours arriver et profite de son dynamisme pour renforcer ces activités.



Les cours d'enseignements et d'entraînements se poursuivent toute la semaine, quelle que soit la catégorie et le niveau de chacun. Le partenariat avec le Centre d'Animation municipal a permis aux enfants de tester l'activité tennis. Ainsi les niveaux maternelles, CP/CE1 et CM1/CM2 ont profité de trois cycles de six séances d'initiation lors des TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

La deuxième journée dames, du 24 mars, a remporté un franc succès, nos joueuses se sont amusées en musique dans un format convivial. Les animations jeunes attirent toujours les enfants. Les trois équipes hommes et notre équipe dames assurent de bons résultats en matchs par équipes régionaux. Le TC Gagnac mise sur la convivialité et la diversité de ses événements, afin que chacun trouve sa place au sein de la section.

Les prochains événements sont les suivants :

- **Tournoi 4^e série** : Compétition officielle du 27 avril au 13 mai, catégorie adultes hommes et dames.
- **Tournoi Multi-Chances Dames** : Compétition officielle le week-end du 25 au 27 mai.
- **Journée Portes Ouvertes** les 9 et 10 juin, de 10 h à 16 h. Une initiation au tennis gratuite sera proposée et de nombreux lots sont à gagner.
- **Fête du club** : Animation jeunes et adultes, apéritif et repas, le samedi 16 juin.

N'hésitez pas à prendre un petit moment pour découvrir l'activité !

Contact : tcgagnac@gmail.com
Facebook : TC Gagnac



Au programme

MAI

Mardi 1^{er} mai

Fête de la pétanque

4 et 5 mai

24 heures du Foot

Vendredi 4 mai

Atelier « Devenir Parent »
au RAM

Mardi 8 mai

Commémoration de
l'Armistice de la Seconde
Guerre Mondiale, 11h

27 avril au 13 mai

Tournoi de Tennis, 4^e série
(Compétition adulte hommes
et dames de NC à 30/1)

Mardi 15 mai

Concours de pétanque en
4 parties (55 ans +), 14 h 30



**Du 30 mars
au 17 mai**

Enquête
publique
du PLUI-H

Du 17 mai au 20 juin

Exposition de tableaux créés
par Chantal Piéron, peintre et
conférencière en histoire de l'art

Vendredi 18 mai

Atelier « Devenir Parent »
au RAM

Samedi 19 mai

Concours de pêche aux Blancs,
Lacs des Millières

Du 25 au 27 mai

Tournoi de Tennis Multi-
Chances Dames

Samedi 26 mai

Journée de nettoyage des
berges de la Garonne organisée
par le CME

Festichoeur's : concert de
chorales (avec la participation
des enfants de l'école Jean
de Cruzel et Gagnac en
Chœur) organisé au profit de
l'Association Hôpital Sourire



**Du 28 mai
au 28 juin**

Enquête
publique
du RLPI

JUIN

Vendredi 1^{er} juin

Collecte de sang à la Salle des
Fêtes de Fenouillet

Atelier « Devenir Parent »
au RAM

Samedi 2 juin

Représentation de théâtre
par les Enfants de la Troupe du
Chêne Vert

Randonnée cycliste - Fil vert

9 et 10 juin

Journée Portes Ouvertes au
Club de Tennis

Dimanche 10 juin

Vide ta Chambre organisé par
l'APE

Mardi 12 juin

Fête du Centre d'Animation

Samedi 16 juin

Racontine, Bibliothèque

Gala de l'École de Musique

Vendredi 22 juin

Journée Sécurité routière
à l'École

Samedi 23 juin

Gala de Danse

Du 29 juin au 1^{er} juillet

Fête Locale organisée par le
Comité des Fêtes

JUILLET

Du 6 au 8 juillet

Boudu la Jongle

**26 mai : Nettoyage des
berges de la Garonne**



**26 mai :
Festichoeurs**



**10 Juin :
Vide ta Chambre**



**23 Juin :
Gala de Danse**



**Du 6 au 8 juillet :
Boudu la Jongle**

